

**5<sup>èmes</sup> RENCONTRES NATIONALES DES CONSEILS de DEVELOPPEMENT  
7 et 8 OCTOBRE 2004 - LILLE-DUNKERQUE**

**Atelier 3 : la politique Culturelle d'un territoire intercommunal**

*Rapport de Claudine HIVIN, Vice-Présidente du Conseil de développement durable  
de l'agglomération dunkerquoise*

*Atelier animé par Philippe MARGUERIT, Président du Conseil de développement de Saint-Quentin en  
Yvelines et Philippe BUIATTI, Chargé du Conseil de développement du Val de Fensch*

**Comment construire une politique culturelle à l'échelle d'un territoire  
intercommunal ?**

**Est-ce opportun ? Pourquoi ?**

**Si oui, comment l'organiser ?**

**Témoignages** des Conseils de développement :

- du Grand Lyon (Michel JACQUES)
- de Saint Quentin en Yvelines (Hervé FARGE)

**Intervention** de Jean-Pascal QUILES, chargé des formations à l'Observatoire des politiques culturelles, Grenoble

**Sur la question de l'opportunité la réponse est : oui – pourquoi ?**

- Eviter le saupoudrage de l'offre culturelle,
- La multiplication d'équipements culturels entraîne des frais de gestion importante limitant ainsi la création,
- Assurer un équilibre entre l'offre culturelle des grands équipements et l'animation des villes,
- Combler les espaces où l'offre culturelle n'existe pas. L'exemple donné par Lyon concerne les musiques actuelles, la culture scientifique,
- Développer la complémentarité vers les communes où l'offre culturelle est moins importante pour des raisons de manque de moyens, autour d'équipements existants, d'événements festifs.



### **Comment construire cette politique culturelle ?**

A partir d'une définition claire de la répartition des compétences culturelles :

- Mettre en place une charte culturelle d'agglomération,
- Organiser des assises de la culture instaurant le dialogue entre les élus les responsables d'équipements culturels, les associations, les habitants,
- Rechercher des moyens financiers auprès de l'Etat, du département, des Régions,
- Communiquer sur les règles de soutien à la programmation culturelle.

### **Le rôle des Conseils de Développement en matière d'action culturelle ?**

Etre un lien de veille, d'échanges et de débats qui alimentent la construction du projet culturel.

Etre attentif à l'évaluation de la politique culturelle.

Apporter une attention soutenue au relationnel avec les élus.